

# **Évaluation périodique des programmes de certificat en archivistique et de maîtrise en histoire - archivistique**

**(Faculté des lettres et des sciences humaines)**

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

**Conseil universitaire du 4 mars 2014**



## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

### ***Certificat en archivistique et maîtrise en histoire - archivistique***

Les programmes de maîtrise en histoire - archivistique et de certificat en archivistique sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines, et l'enseignement est sous la responsabilité du Département des sciences historiques. Il s'agit de la première évaluation périodique de ces programmes.

### **PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION**

- La constitution du dossier d'autoévaluation, incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, a été complétée entre 14 janvier 2013 et 8 avril 2013.
- Les experts externes suivants ont participé à l'évaluation :
  - M. Marcel Caya  
Professeur retraité, Université du Québec à Montréal
  - M. Paul Servais  
Professeur, Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, Belgique
- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 8 avril 2013.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 22 et 23 avril 2013 et ont transmis la version finale de leur rapport d'évaluation le 8 mai 2013. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en octobre 2013 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines.
- Le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines a transmis son plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en février 2014.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 4 mars 2014.

### **RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL**

#### **Maîtrise en histoire - archivistique**

##### Principales forces de ce programme :

- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- la formation pratique favorisant l'employabilité;
- l'orientation et l'approche transversale du programme;
- le souci de favoriser la conciliation études-travail-vie personnelle, notamment par le développement de l'offre de cours en ligne.

Principaux points à améliorer ou à examiner ayant fait l'objet d'une recommandation :

- la structure du programme (tronc commun);
- l'arrimage entre la formation théorique et pratique;
- la promotion et le recrutement.

Autres points à améliorer ou à examiner :

- l'acquisition de connaissances plus poussées par rapport à la législation et aux normes régissant la gestion et la conservation de l'information;
- le développement de compétences en gestion de projets, en relations interpersonnelles et en communication;
- les moyens de développer le sentiment d'appartenance des étudiants au programme;
- l'intitulé du programme « histoire - archivistique », notamment pour le rendre plus conforme au contenu de la formation et pour accroître la visibilité du programme.

**Certificat en archivistique**

Principales forces de ce programme :

- la formation répondant aux besoins actuels du marché du travail;
- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- l'orientation du programme qui traite de tout le cycle de vie des archives et qui le situe dans une logique de système d'information;
- la préparation des étudiants à l'insertion au marché du travail;
- le souci de favoriser la conciliation études-travail-vie personnelle, notamment par le développement de l'offre de cours en ligne.

Principaux points à améliorer ou à examiner ayant fait l'objet d'une recommandation :

- l'actualisation du contenu des cours offerts en ligne;
- l'arrimage entre la formation théorique et pratique;
- les objectifs du programme;
- la non-conformité de la composition du comité de programme selon le *Règlement des études*.

Autres points à améliorer ou à examiner :

- le cheminement des étudiants admis à l'hiver;
- la possibilité d'organiser des rencontres plus fréquentes entre les enseignants;
- les moyens d'accroître le sentiment d'appartenance des étudiants au programme.

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**

## **Évaluation périodique**

### **Maîtrise en histoire — archivistique et Certificat en archivistique**

#### **Plan d'action du doyen Faculté des lettres et des sciences humaines Février 2014**

### **Introduction**

Les programmes d'archivistique sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines et l'enseignement est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

L'archivistique constitue une discipline à part entière au Département des sciences historiques, au même titre que l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire, l'histoire de l'art et la muséologie. Au premier cycle, l'offre de formation en archivistique se déploie à travers les programmes de microprogramme en gestion des documents administratifs, microprogramme en gestion des documents numériques et certificat en archivistique. Le certificat peut être suivi de façon autonome ou s'inscrire dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire ou être entièrement intégré au baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales. Aux cycles supérieurs, outre la maîtrise en histoire – archivistique, il est possible de s'inscrire au doctorat en histoire (avec une concentration archivistique) et y réaliser un projet d'études sous la direction d'un professeur d'archivistique habilité à y enseigner.

L'Université Laval possède une longue tradition de formation en archivistique. Ses activités dans le domaine se sont développées de concert avec l'évolution des rapports des sociétés à leurs archives. Les programmes en archivistique de l'Université Laval reposent sur un certain nombre de valeurs fondamentales qui maintiennent la qualité de la formation à travers le temps : la reconnaissance disciplinaire, une vision intégrée de l'intervention professionnelle, une orientation pluridisciplinaire – qui situe les archives et l'archivistique au carrefour des sciences de l'information, de l'organisation et de la mémoire –, des liens étroits entre la théorie et la pratique, la contribution des milieux professionnels à la vitalité des activités de formation ainsi qu'une volonté affirmée de répondre aux besoins de la société constituent autant de balises dans l'orientation de la formation en archivistique.

Le certificat en archivistique permet la formation de praticiens d'exécution aptes à mener des interventions de gestion des documents administratifs et des archives de qualité professionnelle dans les petites, moyennes et grandes organisations. Le programme offre la possibilité de se spécialiser dans la gestion des documents administratifs ou dans la gestion des documents historiques. À ces deux orientations s'ajoutent des préoccupations transversales, l'une en gestion des documents numériques et l'autre en gestion du patrimoine documentaire. Un stage terminal de 6 crédits en milieu professionnel vient compléter la formation.

Depuis septembre 2012, le certificat en archivistique peut être réalisé entièrement à distance, favorisant ainsi la conciliation famille-travail-études, mais aussi le recrutement d'étudiants étrangers et le rayonnement du programme. Le programme recrute en effet dans diverses régions du Québec, mais également à l'étranger comme l'indique la présence grandissante d'étudiants africains et européens (surtout français).

La maîtrise en histoire – archivistique (avec stage ou essai) vise quant à elle à former des professionnels chevronnés aptes à diriger un service d'archives ou de gestion documentaire dans divers milieux. Elle offre une formation aux études avancées poussée aux plans théoriques et méthodologiques, puisqu'elle est la seule à exiger une formation disciplinaire préalable.

Les milieux questionnés dans le cadre de l'exercice d'évaluation se sont tous accordés pour dire que la poursuite d'études supérieures constituait un avantage certain. En outre, il importe de préciser que la maîtrise constitue le standard de formation en archivistique au Québec. À cet égard, les détenteurs d'une maîtrise de l'Université Laval sont bien armés pour répondre aux enjeux actuels et à venir du monde de la gestion documentaire.

\*\*\*

La formation en archivistique n'a pas donné lieu à une évaluation périodique depuis la création des programmes dans les années 1980. Un tel exercice n'était pas requis au premier cycle puisqu'aucun programme dans la discipline ne mène à un grade. Quant aux études de deuxième cycle en archivistique, elles étaient placées jusqu'à récemment sous la responsabilité de la direction des programmes d'histoire. Compte tenu de la synergie existant entre les programmes de premier et de deuxième cycle en archivistique, il a été jugé plus judicieux d'intégrer le certificat à l'exercice d'évaluation de manière à bien mettre en perspective les études en archivistique à l'Université Laval.

\*\*\*

## **MAÎTRISE EN HISTOIRE — ARCHIVISTIQUE**

### **Principales forces de ce programme**

- La compétence et la disponibilité des enseignants;
- La formation pratique favorisant l'employabilité;
- L'orientation et l'approche transversale du programme;
- Le souci de favoriser la conciliation études-travail-vie personnelle, notamment par le développement de l'offre de cours en ligne.

### **Principaux points à améliorer et à examiner ayant fait l'objet d'une recommandation**

- La structure du programme (tronc commun);
- L'arrimage entre la formation théorique et pratique;
- La promotion et le recrutement.

### **Autres points à améliorer ou à examiner**

- L'acquisition de connaissances plus poussées par rapport à la législation et aux normes régissant la gestion et la conservation de l'information;
- Le développement de compétences en gestion de projets, en relations interpersonnelles et en communication;
- Les moyens de développer le sentiment d'appartenance des étudiants au programme;
- L'intitulé du programme « histoire — archivistique », notamment pour le rendre plus conforme au contenu de la formation et pour accroître la visibilité du programme.

## CERTIFICAT EN ARCHIVISTIQUE

### Principales forces de ce programme

- La formation répondant aux besoins actuels du marché du travail;
- La compétence et la disponibilité des enseignants;
- L'orientation du programme qui traite de tout le cycle de vie des archives et qui le situe dans une logique de système d'information;
- La préparation des étudiants à l'insertion au marché du travail;
- Le souci de favoriser la conciliation études-travail-vie personnelle, notamment par le développement de l'offre de cours en ligne.

### Principaux points à améliorer et à examiner ayant fait l'objet d'une recommandation

- L'actualisation du contenu des cours offerts en ligne;
- L'arrimage entre la formation théorique et pratique;
- Les objectifs du programme;
- La non-conformité de la composition du comité de programme selon le *Règlement des études*.

### Autres points à améliorer ou à examiner

- Le cheminement des étudiants admis à l'hiver;
- La possibilité d'organiser des rencontres plus fréquentes entre les enseignants;
- Les moyens d'accroître le sentiment d'appartenance des étudiants au programme.

## Recommandations

### Recommandation 1

**Que l'on s'assure que les activités du programme de certificat permettent d'atteindre chacun des objectifs retenus.**

Le certificat en archivistique est offert entièrement à distance depuis l'automne 2012. La migration des apprentissages en environnement numérique a été la réponse aux besoins exprimés par la société et par les milieux professionnels pour adapter les pratiques aux effets de l'insertion massive des technologies de l'information (TI) dans les organisations. Les cours en ligne constituent non seulement un moyen d'apprentissage, mais aussi un terrain permettant de mettre en relation la théorie et la pratique telle que vécue sur le terrain.

Le développement des capacités de communication orale des étudiants du certificat en archivistique constitue un défi particulier puisque la formation est offerte à distance. Si l'apprentissage en mode numérique n'élimine pas complètement les possibilités de communication orale, il réduit néanmoins grandement les moyens de développer de telles capacités. Par exemple, la tenue d'une classe virtuelle synchrone permet de discuter directement avec l'enseignant et d'échanger avec les autres étudiants; toutefois, ce type de moyen ne peut pas être largement utilisé à cause de la diversité des

horaires de chacun (incluant le décalage pour les étudiants à l'étranger) ainsi que des équipements et réseaux dont disposent les étudiants (par exemple, l'absence de connexion HD jouant sur la fluidité des communications entrave la qualité des échanges possibles). De plus, une bonne part des étudiants du certificat travaille à temps complet ou a des responsabilités familiales. Par conséquent, il devient difficile d'imposer une activité à un moment précis à ces étudiants. D'autres moyens en marge des classes synchrones pourraient cependant être mis en place, tels que la possibilité de réaliser des commentaires sous forme audio dans les forums. Le comité de programme verra donc, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre des moyens conséquents pour veiller à l'atteinte de cet objectif.

De plus, le comité de programme a prévu actualiser les objectifs de formation du certificat, dont certains ne sont plus pertinents. Par exemple, le libellé de l'objectif « apprendre à manipuler et à traiter les documents anciens et contemporains » sera reformulé de manière à plutôt faire référence à la capacité d'analyser et traiter des documents analogiques et numériques. On remarquera ici que le comité propose la suppression des termes « anciens et contemporains ». Ces termes renvoient à des concepts qui peuvent être trompeurs dans notre perspective de formation nord-américaine. En effet, les programmes de l'Université Laval ont peu à voir avec la réalité des chartes et titres d'institutions ecclésiastiques et médiévales, à la différence des grandes écoles européennes. En fait, l'objectif du programme est – et doit – rester la formation à une archivistique contemporaine, c'est-à-dire qui intègre les réalités de l'analogique et du numérique dans une intervention de gestion couvrant l'ensemble du cycle de la production documentaire.

La direction de programme est consciente que les dépôts d'archives doivent encore faire du classement et de la description d'archives analogiques; c'est pourquoi il faut continuer à former des archivistes à ces pratiques. Une telle formation doit toutefois tenir compte du fait que, de nos jours, les archives analogiques sont souvent numérisées pour des besoins de diffusion en ligne. C'est dans ce contexte que le développement de matériel pédagogique, tel un fonds analogique numérisé intégrant différents formats et supports, est projeté. Le matériel pédagogique développé pour les cours en ligne viendra appuyer les activités de deuxième et troisième cycles, mais il n'est toutefois pas envisagé pour l'instant de développer la maîtrise à distance.

Enfin, la direction de programme sera attentive au fait que les objectifs poursuivis par les activités de stage soient maintenus, compte tenu de l'importance stratégique que revêtent des activités d'apprentissage *in situ*.

## **Recommandation 2**

**Que l'on revioie la structure du programme de maîtrise en histoire – archivistique, notamment en offrant un tronc commun comportant plus de cours et en précisant les cours préalables, le cas échéant.**

Le comité de programme est actuellement à revoir la structure de la maîtrise. L'établissement d'un tronc commun en archivistique de 12 crédits, en marge des cours obligatoires SIO (systèmes d'information organisationnels) et MNG (management), est apparu comme une mesure apportant une solution à certains problèmes soulevés au cours de l'évaluation. Ce tronc commun assurera un renforcement des fondements méthodologiques dans un contexte où les étudiants s'inscrivent dans des horizons divers en termes disciplinaires, professionnels et géographiques. De plus, il facilitera le passage à la maîtrise des étudiants qui, bien que n'ayant pas l'équivalent d'une année d'études



de premier cycle dans la discipline, détiennent des connaissances et des compétences jugées suffisantes pour pouvoir amorcer un cheminement aux études supérieures. Il engendrera, au surplus, un espace académique favorable au développement du sentiment d'appartenance au programme.

Au chapitre des cours à option, le comité de programme, tout en veillant à maintenir un seuil minimal de choix sur une période de deux ans, entend conserver les trois volets (information et technologie; administration, législation et société; fonctions archivistiques), et en renommer certains pour les actualiser (théories et technologies de l'information; gouvernance et société; fonctions archivistiques). En réponse à la suggestion des experts externes, le comité estime toutefois que les cours du tronc commun ne doivent pas être ceux du volet optionnel « fonctions archivistiques », car il faut distinguer les activités visant l'acquisition de connaissances fondamentales de celles liées au développement des compétences professionnelles. Le comité de programme ne désire pas couper les possibilités de spécialisation qu'offre le bloc de cours « fonctions archivistiques » et considère en effet que l'ajout de cours obligatoires sur les fondements théoriques ne doit pas abolir un volet optionnel sur la modulation des pratiques archivistiques. C'est dans cette optique qu'il est envisagé de revoir le nombre des cours et le poids de ce volet dans le cheminement pour qu'il devienne équivalent aux autres (soit 6 crédits plutôt que 12 crédits). Le dégagement de crédits pour le tronc commun amènera de plus la suppression du cours à option de 6 crédits (ARL, COM, DRT, ETN, GAD, HST, MNG, MSL ou SIO).

### **Recommandations 3 et 5**

**Que l'on revois l'arrimage entre la formation théorique et pratique du programme de maîtrise en histoire – archivistique.**

**Que l'on revois l'arrimage entre la formation théorique et pratique du programme de certificat en archivistique.**

Les éléments de formation pratique ont été jugés de haute qualité par les experts externes, qui ont affirmé que ceux-ci seront substantiellement bonifiés avec le développement du Laboratoire virtuel en gestion des documents numériques. Néanmoins, les experts ont émis le souhait que la formation pratique soit plus présente dans toutes les activités d'enseignement.

À ce sujet, la direction de programme considère que la portée des travaux dans les séminaires de maîtrise semble avoir été sous-estimée. En effet, les études de cas qui y sont réalisées conduisent les étudiants directement sur le terrain. Ce contact étroit avec le milieu est d'ailleurs attesté par les offres d'emploi que les étudiants reçoivent des milieux qu'ils visitent.

Les cours de méthodologie du tronc commun seront le lieu propice pour développer des compétences et savoir-faire en matière de devis et de diagnostics. Cela constituerait à cet effet un préalable avantageux pour les essais et les stages.

Au certificat, la direction de programme a pris des mesures pour favoriser le développement de cours fondés sur des partenariats institutionnels (Hydro-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et éventuellement des institutions comme le Musée de la civilisation avec qui l'Université a une entente). Ces cours utilisent ces milieux comme des laboratoires vivants, ce qui permet un aller-retour constant entre les avancées théoriques de pointe de la recherche et les innovations pratiques mises en œuvre sur le terrain (par exemple, la gestion de projets).

De telles initiatives permettent, en outre, de situer l'étudiant dans une interaction avec l'ensemble des acteurs engagés dans l'intervention, et ce, dans une perspective transdisciplinaire. Bref, cela permet d'instaurer un dialogue réel entre la théorie et la pratique à travers des activités d'apprentissage configurées selon les réalités professionnelles existantes.

#### **Recommandation 4**

**Que l'on actualise régulièrement le contenu des cours du certificat offerts en ligne.**

Il ne fait aucun doute que les activités des programmes d'archivistique se doivent d'être constamment revisitées pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences et aux contraintes engendrées par le développement technologique, l'évolution des cadres législatif, réglementaire et normatif, qui gouvernent les pratiques documentaires et les nouvelles configurations du travail dans les organisations. Dans une telle perspective, la direction de programme, soucieuse d'offrir une réponse valable à l'innovation, veille à évaluer de façon continue la formation offerte pour y apporter des changements dans les contenus des cours ou encore pour créer de nouveaux cours. Ceux offerts en ligne n'échappent donc pas à cette règle.

Dans la mesure où, parfois, les intitulés des cours n'ont plus de pertinence, le comité de programme a amorcé la révision de l'ensemble des intitulés et descriptifs des cours des programmes afin de les actualiser en fonction de la réalité enseignée. Plus spécifiquement, le comité a déjà identifié deux cours qui exigent d'être revus (*GAD-2103 Traitement de documents actifs* et *GAD-2104 Calendrier de conservation des documents semi-actifs* → *Gestion des documents institutionnels*). Dans la foulée de l'exercice, des changements de même nature pourraient être apportés à d'autres cours.

En outre, par sa structure collaborative et participative, le wiki actuellement en cours d'élaboration, et qui sera intégré au Laboratoire virtuel en gestion des documents numériques, permettra d'intégrer des perspectives multidisciplinaires actuelles et pertinentes.

#### **Recommandation 6**

**Que l'on respecte le *Règlement des études* dans la composition du comité de programme au certificat en ce qui a trait à la parité enseignants-étudiants.**

Depuis plusieurs années, le programme de certificat en archivistique est associé au comité de programme du baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales, dont il est une composante. La Faculté s'assurera de respecter la parité enseignants-étudiants, en conformité avec le Règlement des études. La venue d'une nouvelle ressource professorale va certainement faciliter la représentation professorale.

#### **Recommandation 7**

**Que l'on poursuive les efforts de promotion de la profession et de recrutement en archivistique.**

Le fait que la formation au premier cycle ne passe pas par un baccalauréat nominal en archivistique, mais essentiellement par le certificat et les microprogrammes et que l'appellation de la maîtrise soit subordonnée au programme de maîtrise en histoire introduit toutes sortes de biais sur

la compréhension et la reconnaissance de la discipline archivistique. Plus encore, cela entrave le positionnement, la visibilité et la promotion de la discipline et des programmes.

La Faculté est consciente de ces difficultés et restera attentive et vigilante aux effets qu'une telle situation peut entraîner dans les publications officielles. Les pistes d'action identifiées plus tôt (recommandation 3 et 6) pourraient contribuer à renforcer la visibilité et la promotion.

La Faculté entend également interpeller l'administration universitaire, et notamment la Fondation de l'Université Laval, pour que soit favorisée la mise en place de mesures pour un meilleur soutien financier des étudiants à la maîtrise et une conciliation travail-études-famille.

De même, la Faculté et la direction de programme poursuivront leurs efforts de promotion : contacts personnalisés auprès de diplômés du certificat pour favoriser des inscriptions au deuxième cycle; informations sur les possibilités d'études avancées diffusées sur les sites des cours des enseignants; présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, etc.); intensification des relations avec les groupes étudiants (par exemple, cinq à sept avec les archivistes du Québec et le milieu professionnel en collaboration avec l'association étudiante et le Service de placement de l'Université Laval, groupe des Diplômés des programmes d'archivistique, etc.).

En marge de ces activités promotionnelles, la Faculté va encourager la participation aux activités scientifiques sur les plans régional, national et international des professeurs et de leurs collaborateurs enseignants qui constituent une source indirecte de recrutement, comme, récemment, lors du Sommet des archives au Canada.

Diverses initiatives de recherche actuellement en cours ainsi que l'arrivée d'un nouveau professeur spécialisé en archivistique contribueront au développement de la recherche et au renforcement de la présence du milieu universitaire et ses programmes dans la communauté.

### **Autres points à améliorer ou à examiner**

**L'intitulé du programme « histoire — archivistique », notamment pour le rendre plus conforme au contenu de la formation et pour accroître la visibilité du programme.**

Lors des consultations, les commentaires reçus, notamment de la part des employeurs, ont mis en lumière le fait que l'intitulé de la maîtrise subordonne les études en archivistique à une formation en histoire. Dans la mesure où elle ne rend pas compte de la nature résolument disciplinaire du programme, cette appellation nuit à la visibilité et à la promotion de la maîtrise en archivistique. Plus encore, cela entrave même parfois la reconnaissance professionnelle des diplômés sur le marché du travail.

La Faculté, en étroite collaboration avec la direction de programme, se propose donc de conduire une réflexion sur la pertinence de conserver l'appellation « maîtrise en histoire – archivistique » et profitera de l'occasion pour étudier la possibilité d'émanciper la maîtrise en archivistique du programme d'histoire.

\*\*\*

### **Suites à donner : calendrier et responsabilités**

Toutes les actions visant à assurer le suivi de l'évaluation des programmes d'archivistique seront réalisées d'ici septembre 2015.

La direction de la Faculté, en plus de soutenir ses efforts de promotion des programmes d'archivistique en collaboration avec la direction de programme, demandera :

- au comité de programme de poursuivre ses travaux de révision des programmes et des activités qui les composent;
- au comité de programme d'explorer différentes stratégies permettant d'atteindre tous les objectifs des programmes offerts en ligne, notamment en ce qui a trait au développement des compétences orales des étudiants.

Michel De Waele  
Doyen  
Faculté des lettres et des sciences humaines